

TRIBUNE

Triangle de Gonesse : le projet absurde et dangereux d'une cité scolaire

Article réservé aux abonnés

Après l'abandon du projet de mégacentre EuropaCity, le gouvernement a opté pour la construction d'une cité scolaire entre les pistes des aéroports du Bourget et de Roissy-Charles-de-Gaulle. Un choix que conteste un collectif de médecins, d'enseignants, d'élus et d'associations de riverains.



Ici, en 2021, la ZAD du triangle de Gonesse (Val-d'Oise). (Corentin Fohlen/Divergence)

par Un collectif de médecins, d'enseignants, d'élus et d'associations de riverains
publié le 7 novembre 2023 à 20h50

Un panneau de verre de sept mètres de haut, transpercé par une plaque d'acier, posé au bord d'un chemin du triangle de Gonesse (Val-d'Oise) : c'est devant cette stèle que viennent se recueillir les familles et les proches des victimes de l'accident du Concorde qui l'après-midi du 25 juillet 2000 s'est écrasé sur un hôtel, entraînant la mort de 113 personnes, dont quatre personnes au sol.

Archives (2000)

Un Concorde s'écrase aux portes de Paris

Société
26 juil. 2000

A seulement quelques centaines de mètres de là, entre les pistes du Bourget et de Roissy-Charles-de-Gaulle, le gouvernement dit vouloir construire une cité scolaire pour 2 200 collégiens et lycéens de banlieue, dont 400 internes. Ainsi, dans cette zone d'exposition au bruit, interdite à l'habitat, les élèves, ainsi que les enseignants et agents de l'Education nationale seraient plongés plusieurs heures par jour dans le vacarme assourdissant des avions au décollage et à l'atterrissage. Pour les pensionnaires, ce serait la double peine, puisque faute d'un couvre-feu interdisant les rotations nocturnes, ils n'auraient de répit ni le jour ni la nuit.

Des sons parasites

L'effet du bruit sur les capacités de concentration des enfants et des adolescents est pourtant bien documenté. Chez les plus jeunes, les sons parasites gênent tous les apprentissages et portent même atteinte aux facultés de compréhension. Quant aux conséquences d'un [environnement bruyant](#) sur la santé, des études récentes (1) menées autour des aéroports de Paris, de Lyon et de Toulouse pointent l'incidence plus forte de maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2, de l'obésité et des cancers du sein, donc à une diminution globale de l'espérance de vie.

L'administration pénitentiaire ne s'y est pas trompée : sollicitée par les services du Premier ministre en 2021 pour construire une prison dans le Val-d'Oise, elle n'a pas donné suite à la proposition d'une implantation sur la commune de Goussainville, elle aussi située au bout des pistes de l'aéroport de Roissy. Comment dès lors expliquer l'acharnement du gouvernement, du rectorat de l'académie de Versailles et de la région Ile-de-France à défendre la construction d'un établissement scolaire dans cette zone, où le niveau sonore est supérieur aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et qui a été considérée comme inadéquate pour des détenus ?

L'avenir ne semble pas être à une diminution de l'activité aéroportuaire de Roissy : des études récentes affirment que de [505 000 en 2019](#), les mouvements pourraient monter à [680 000](#) dans les prochaines années. [Le projet de terminal 4](#), suspendu mais pas abandonné, prévoyait déjà 660 000 mouvements en 2037. Une telle augmentation, dont le corollaire sera l'aggravation très nette des conditions de vie des riverains, devrait inciter les aménageurs à la prudence.

C'est au nom de cette même prudence que le gouvernement et la région Ile-de-France devraient également se garder de construire des équipements collectifs à proximité immédiate des aéroports. Car si les accidents aériens sont heureusement très rares, leurs conséquences sont gravissimes. Et ce sont les alentours des aéroports qui y sont le plus exposés puisque les incidents sont plus fréquents au moment du décollage et de l'atterrissage. Lors du crash du Concorde, un groupe de 60 choristes attendu à l'hôtel dans l'après-midi n'avait d'ailleurs eu la vie sauve que parce que leur autocar était resté coincé dans un embouteillage.

D'autres sites possibles et déjà urbanisés

Le choix des champs fertiles de la plaine de France pour y implanter une cité scolaire apparaît d'autant plus irresponsable que d'autres sites, beaucoup plus pertinents, existent. A quelques kilomètres du triangle de Gonesse, à Sarcelles et à Villiers-le-Bel notamment, des secteurs habités, déjà urbanisés et déjà desservis par des transports en commun, attendent avec impatience que le gouvernement investisse dans sa jeunesse et y créent des établissements scolaires d'excellence.

Au lieu de cela, le gouvernement et la région Ile-de-France semblent vouloir s'entêter à imposer un projet coûteux, dangereux, et éloigné des véritables besoins du terrain. Pourquoi imposer sans concertation un équipement qui menacerait l'avenir de nos jeunes, en particulier ceux des quartiers populaires de l'Est du Val-d'Oise ? Pourquoi, dans un contexte de dérèglement climatique, vouloir détruire encore des terres nourricières ? N'est-ce pas ajouter une grave injustice sociale à une destruction irréversible de l'environnement ? Jamais on ne choisirait un tel emplacement pour les jeunes des banlieues chics de l'ouest de Paris. Enfin, pourquoi dépenser des milliards d'euros d'argent public pour une desserte du Grand Paris Express décidée voilà plus de quinze ans, et qui est désormais sans objet ?

Il n'est plus acceptable d'imposer un site éloigné des habitations et exposé au bruit incessant des avions. Nous plaidons d'urgence pour l'ouverture d'une véritable concertation sur le choix de l'implantation de cet établissement, qui engage pour des générations l'avenir des jeunes du nord de Paris.

(1) L'étude Debats traite également des troubles du sommeil provoqués par le bruit des aéroports.

Signataires : Mathieu Bellahsen Psychiatre **Françoise Brochot** Résidente de l'Association de défense contre les nuisances aériennes (Advocnar) **Philippe Casassus** Hématologiste **Alexandre**

Duparc Cardiologue **Quentin Dufour** Médecin généraliste, adjoint au maire d'Eaubonne **Eric Forti** Directeur de la Ligue de l'enseignement du Val-d'Oise **Carlos Martens Bilongo** Député du Val-d'Oise, **Philippe Meirieu** Professeur émérite en sciences de l'éducation **Jeanne Meyer** Présidente de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (Afirem) **Georges Mion** Anesthésiste-réanimateur **Isabelle Pharaon** Pédiatre **Pierre Sassier** Médecin généraliste **Ghislaine Senée** Sénatrice des Yvelines **Aurélien Taché** Député du Val-d'Oise **Thierry Paquot** Philosophe et urbaniste.